

Annexe 4

Vous souhaitez faire un stage non rémunéré (assistant social, éducateur, secrétaire de direction, employé de bureau/de secrétariat, accueillant extrascolaire (m/f)) dans un des services du CPAS de Wanze ?

Envoyez votre candidature avec comme objet « STAGE » à l'adresse suivante : C.P.A.S. de Wanze – Chaussée de Wavre n°39 à 4520 WANZE ou via cpas@cpas-wanze.be.

Celle-ci doit contenir les informations suivantes :

- ✓ *Un cv détaillé;*
- ✓ *Une lettre de motivation comprenant :*
 - *le domaine recherché et l'année d'étude ;*
 - *la période et la durée du stage ;*
 - *les garanties de gratuité et de couverture d'assurance contractée par l'établissement scolaire;*
 - *les objectifs poursuivis.*

Celle-ci doit IMPERATIVEMENT nous parvenir :

- pour les 1ères années : au plus tard le 30 octobre de l'année de rentrée

- pour les 2èmes et 3èmes années : au plus tard le 15 juillet de l'année qui précède votre stage.

Une commission de sélection analysera les dossiers au regard des possibilités d'accueil pendant la période demandée. Notez que la Commission se réserve le droit de procéder à un entretien de motivation avec les étudiants. La décision d'accueillir un stagiaire appartient au Bureau permanent sur base du rapport transmis par la Commission de sélection.

Aux alentours de la fin novembre (1^{ère} années) et durant la seconde quinzaine du mois d'août (2èmes et 3èmes années) de chaque année, un courrier de réponse sera envoyé, par voie électronique, aux candidats.

Les candidatures envoyées tardivement ne seront pas prises en compte.

Merci à tous